

**Conseil municipal de Hautecourt-Romanèche**  
**Réunion du vendredi 18 mars 2016**

Présents : AZNAR Vincent, BERGERY Franck, BOUVARD Mélinda , CALLOCH Pascal, CROUZET Annick, DESBOIS Marc, FUYATIER Isabelle, LANDES René, LEVEQUE Michel, PHILIBERT Sophie.

Excusée : BESANCON Carine (pouvoir donné à Michel LEVEQUE)

Secrétaire de séance : Mélinda BOUVARD

**Ordre du jour :**

- **Approbation Compte Administratif 2015**
- **Budget primitif 2016**
- **Délibérations :**
  - recherche de subventions
  - CDG 01
  - chemins ruraux
  - mise à disposition d'une aire de stockage
  - travaux de raccordement téléphonique du réservoir de Soiriat
- **Questions diverses**

Approbation du conseil municipal du 28 janvier 2016

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

<b>AFFECTATION DU RESULTAT 2015/COMPTE ADMINISTRATIF 2015</b>
---

Le compte administratif 2015 – conforme au compte de gestion du trésorier – est présenté.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Résultats antérieurs	-44 641,84	200 222,87 €
Recettes 2015	79 138,40	383 766,99 €
Dépenses 2015	69 927,83	340 713,01 €
Résultats de l'exercice	9 210,57	43 053,98 €
Résultats cumulés	-35 431,27	243 276,85 €
RAR Dépenses		
RAR Recettes		
Besoin de financement RAR	-35 431,27	
<b>Affectation au 1068 (prélèvement sur exc. fonct)</b>	<b>35 431,27</b>	<b>-35 431,27 €</b>
<b>Résultats à reporter</b>	<b>DI (001) 35 431,27 €</b>	<b>RF (002) 207 845,58 €</b>

Le conseil approuve à l'unanimité le compte administratif 2015, (en l'absence du Maire, conformément à la réglementation)

## **BUDGET PRIMITIF 2016.**

Un exemplaire du projet du Budget Primitif 2016 est remis à chaque participant. Le Maire donne lecture du budget dans ses différentes sections, tel qu'il a été préparé par la Commission des Finances.

### **- section de fonctionnement**

La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et en recettes à 548 023.00 €, avec un virement à la section d'investissement d'un montant de 170 000.00 €.

Le Maire propose de modifier les taux d'imposition comme suit :

- taxe d'habitation : 9.54 %
- foncier bâti : 13.20 %
- foncier non bâti : 27.91 %

Ces modifications sont adoptées par 10 voix pour, 1 voix contre.

### **- section d'investissement**

La section d'investissement est équilibrée en dépenses et en recettes à 379 305.00 €.

#### ***Salle des fêtes***

**160 000.00 € TTC**

Des dossiers de demande de subvention seront déposés auprès du conseil départemental de l'AIN, de la communauté de communes de la VALLIERE, de l'état au titre du soutien à l'investissement public local.

#### ***Patrimoine communal***

**22 980.00 € TTC**

dont : - 8 480 € (travaux de carottage du terrain de foot, achat plaques de rue),  
- 11 500 € (rénovation de la fontaine de CHALLES)  
- 3 000 € (achat mobilier bureau du Maire, achat présentoir pour entrée de la Mairie, achat tables et bancs par le CMJ pour des fontaines)

#### ***Cimetière***

**5 000.00 € TTC**

#### ***Eglises***

**600.00 € TTC**

#### ***PLU***

**3 000.00 € TTC**

#### ***Salles communales***

**10 000.00 € TTC**

#### ***Accessibilité***

**15 000.00 € TTC**

#### ***Mobilier Urbain***

**15 000.00 € TTC**

Concerne l'achat de jeux extérieurs pour enfants

#### ***Skate Park (Pumptrack)***

**48 000.00 € TTC**

Cette dépense pourra être financée avec une aide de la CAF à hauteur de 80 %. Une demande de subvention sera également faite auprès de la communauté de communes de la VALLIERE.

Le Budget Primitif 2016 est adopté par 10 voix pour, 1 abstention.

## **DELIBERATIONS**

### **Subventions:**

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à rechercher et consulter les différents organismes existants, en vue de l'obtention de subventions relatives aux projets communaux 2016.

### **CDG01 :**

Par vote à l'unanimité, le conseil municipal autorise le Centre de Gestion 01 à entreprendre les consultations relatives aux contrats d'assurance collective des risques statutaires.

### **Chemins communaux :**

Une délibération en date du 24 janvier 2002 autorise - sous conditions - la fermeture de certains chemins communaux identifiés dans ladite délibération. Le GAEC de Soiriat ne se conformant pas à ces conditions, le conseil municipal - à l'unanimité - autorise Monsieur le Maire à dénoncer cet accord.

D'autre part, force est de constater que plusieurs chemins ont été illégalement fermés par le GAEC de Soiriat, sans qu'aucune autorisation n'ait été délivrée, et sans possibilité d'ouverture (cadenas, fils de fer...).

A ce titre, Monsieur le Maire indique avoir reçu en mairie un des représentants du GAEC. Un accord avait été trouvé, mais le GAEC de Soiriat est revenu sur son engagement initial. Monsieur le Maire informe qu'il sera donc contraint d'utiliser son pouvoir de police afin de faire procéder à la réouverture des chemins illicitement fermés.

### **Mise à disposition d'une aire de stockage :**

Le GAEC d'Amazone à Villette a sollicité la mise à disposition d'une plateforme, pour stockage de lisier, sur une partie de la parcelle communale cadastrée B352.

Après délibération, le conseil municipal accorde une autorisation précaire et révocable au GAEC d'Amazone.

### **Travaux de raccordement téléphonique du réservoir de Soiriat :**

Dans le cadre des travaux d'électrification nécessaires au raccordement téléphonique du réservoir de Soiriat, 500 mètres linéaires de ligne téléphonique ont été enfouis.

Le Syndicat des Eaux sollicite une autorisation de voirie pour implanter 4 poteaux bois, afin de raccorder un ultime tronçon électrique de 120 mètres linéaires.

Le conseil municipal déplore la mise en place d'une ligne aérienne en continuité d'un réseau enterré, mais dans l'intérêt collectif, valide néanmoins la demande.

L'entreprise en charge de ces travaux est celle qui a procédé au renforcement basse tension sur le secteur de Chambod, et qui devait en parallèle démonter 6 poteaux devenus inutiles. Le démontage de ces poteaux sur Chambod n'étant toujours pas intervenu, Monsieur le Maire indique qu'il ne signera aucune autorisation tant que les travaux de dépose n'auront pas été réalisés.

## **COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

### **- Environnement :**

a) Bacs jaunes : les bacs jaunes individuels remplacent désormais les sacs jaunes, pour la collecte sélective en porte à porte des Papiers et Emballages.

La distribution de ces bacs s'est déroulée sur 2 demi-journées (le 11 Mars 2016 après-midi et le 12 Mars 2016 matin), au cours desquelles 332 personnes se sont présentées pour retirer leur bac. Il y a lieu de remercier les employés communaux pour l'organisation qui avait été mise en place, et qui a permis le déroulement de cette opération dans les meilleures conditions.

Les personnes n'ayant pas pu se présenter ou se déplacer lors de ces 2 permanences sont invitées à prendre contact au plus tôt avec le secrétariat de mairie (Tél : 04 74 51 80 66), afin que leur soit expliqué le mode opératoire pour venir retirer leur bac jaune.

Nota : les personnes disposant encore de sacs jaunes peuvent continuer à les utiliser jusqu'à épuisement. Toutefois, ces sacs jaunes ne doivent pas être mis à l'intérieur des bacs jaunes, mais simplement déposés en bord de route, comme auparavant.

b) Ressourcerie LA RETAP' : en partenariat avec la communauté de communes de La Vallière, LA RETAP' organise le samedi 09 Avril 2016 - de 9H à 16H - à la Cave des Chartreux et Halles de CEYZERIAT - une journée Vente d'objets d'occasion, sur le thème des Loisirs, Sports et Culture.

**- Syndicat mixte de Chambod :**

Le permis de construire relatif au restaurant-snack de Chambod est toujours en cours d'instruction. Monsieur le Maire indique que les services de l'état demandent des informations supplémentaires.

**- Syndicat du Suran :**

Marie VASSEUR étant démissionnaire, le syndicat sera dorénavant administré par un salarié à temps plein et un autre à mi-temps pour Natura 2000. Des travaux de nettoyage auront lieu sur le Suran.

**- SCOT :**

Vote du financement des études prospectives relatives aux déplacements. A noter que Michel LEVEQUE a voté contre, au motif que les études qui seront réalisées ne délimitent pas suffisamment ce qui pourrait être réalisé en aval.

**- Syndicat des eaux :**

Un bilan des travaux en cours a été fait. Un appel d'offre a été lancé.

Une hausse du prix de l'eau (teneur de la hausse non précisée) est prévue en juillet 2016.

**- CCAS :**

a) Une réunion INTER CCAS s'est tenue afin de préparer l'animation « Jeux d'Hier et d'Aujourd'hui » qui se déroulera le Mercredi 06 Avril 2016 à la salle des fêtes de Hautecourt, en collaboration avec le CLIC.

b) Questionnaire « Jeunes » : sur les 75 questionnaires distribués aux jeunes de 12 à 17 ans, 37 réponses ont été retournées en mairie. Toutes les tranches d'âge étaient représentées.

D'une première analyse, il ressort une forte demande en équipements de sports, ainsi que la mise à disposition d'un lieu de rencontre.

Une réunion sera proposée aux jeunes ayant répondu au questionnaire.

c) Questionnaire « Séniors » : une réunion ayant pour but d'analyser les réponses s'est tenue le 04 Mars dernier en mairie. 20 personnes étaient présentes.

**- CMJ (Conseil Municipal « Jeunes »):**

Une rencontre est prévue avec Madame OUDOT, présidente du Comité de Jumelage, pour préparer la venue et l'accueil de nos homologues allemands.

- **SIVOS :**

Les travaux de la cantine de Bohas sont terminés et l'association a retrouvé un fonctionnement normal.

Faute d'accord avec l'ensemble des structures, le syndicat s'orienterait vers une cessation - à Hautecourt uniquement - des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) pour l'année prochaine.

La 9<sup>ème</sup> classe, inscrite par l'académie en « fermeture à suivre » est finalement conservée. Les actuels effectifs conduiraient peut être vers une fermeture définitive pour l'année 2016/2017.

D'autre part, l'équipement en vidéo-projecteurs de chaque salle de classe a été inscrit au budget 2016.

**QUESTIONS DIVERSES**

Georges CLEMENT, en charge de la location et du contrôle du matériel de la salle des fêtes de Hautecourt, a souhaité cesser cette fonction. Pour pallier dans l'urgence à cette défection, et dans l'attente de trouver un successeur, les demandes de locations sont - à ce jour - gérées par le secrétariat de mairie (Tél : 04 74 51 80 66). La remise des clés ainsi que l'état des lieux seront pris en charge par les employés communaux.

- **Permis de construire** (dossier déposé en Mairie)

SCI TURKIYEM

Ecailler

01250 HAUTECOURT-ROMANECHE

- **Déclaration préalable** (dossier déposé en Mairie)

SCOTTI Bruno

146 route de Nantua

Hautecourt

01250 HAUTECOURT-ROMANECHE

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne prenant la parole, la séance est levée à 21 h 50.

Le Maire,

Vincent AZNAR

